

Mag' lissard

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3
Information mairie



PAGE 4
Conseil municipal



PAGE 9
Un peu d'histoire...



PAGE 12
Le coin des associations

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30 fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL le mardi après-midi ou le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIÈRE le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de la poste

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à : dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu

les mercredis matins et samedis matins selon les secteurs, y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa

Commune. Il doit présenter une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

M^{me} BEDROSSIAN :

1, allée des Écoliers 26120 Malissard
Tél. : 06 62 16 08 44

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83

M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)

M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)

M^{me} Élodie QUINSON (IDE)

M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)

M^{me} Laure SOUCHON (IDE)

M^{me} Mao DUMAS (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard
Tél. : 06 95 86 36 25

M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)

M. Ghislain VENDEL (IDE)

Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMENT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Mai 2022**

Création graphique et impression :

A.J.C. Impression
26120 Chabeuil





Edito du Maire

Chères malissardoises,
chers malissardois,

Au cours des dernières semaines, la situation en Ukraine nous a sidérés, elle est dans toutes les têtes. Je remercie l'ensemble des Malissardois pour leur mobilisation et leurs dons. La solidarité et l'entraide sont des valeurs bien ancrées dans notre commune. Par ailleurs, j'ai souhaité que symboliquement la mairie soit pavoisée du drapeau ukrainien, aux côtés du drapeau français et du drapeau européen.

Nous ne mesurons pas encore l'ampleur des conséquences de la crise sanitaire, au niveau national comme au niveau local. Mais les restrictions s'allègent et une vie collective plus forte reprend peu à peu ses droits, les événements festifs ont pu reprendre.

Les indices du printemps sont là et bien là. A commencer par ceux qui se multiplient dans la nature émergeant de son sommeil hivernal. La douceur s'installe,

et passage à l'heure d'été oblige, les jours rallongent. Tous ces signes sont autant d'invitations à renouer avec le plaisir des sorties, des réunions familiales ou entre amis. Quelle satisfaction et quel bonheur de constater que le tissu associatif peut à nouveau programmer ses rendez-vous traditionnels.

Cependant ne baissons pas la garde trop tôt, ni trop vite face à la covid 19 actuellement en phase de rebond. Mais que ceci ne ternisse pas la joie de retrouver « le champ des possibles » largement ouvert pour tout un chacun.

Prenez soin de vous.

Malissardoisement vôtre !

Jean-Marc VALLA



Les pré-inscriptions scolaires

sont ouvertes en mairie, pour les enfants nés en 2019 et 2020 pour l'école maternelle et pour tous les nouveaux arrivants à l'école élémentaire.

Vous pouvez vous procurer la fiche d'inscription sur la page Facebook de la commune ou sur notre site internet, rubriques, vie locale puis enfance et jeunesse.



Carte d'identité et passeport

A l'approche des examens et des départs en vacances, il est temps de vérifier si votre carte d'identité et/ou passeport, sont toujours en cours de validité.

En tout état de cause, que ce soit pour une première demande ou un renouvellement de titre, il convient de faire la pré-demande via internet sur le site : <https://ants.gouv.fr/>, (Agence nationale des titres sécurisés), accessible avec un compte ANTS ou via France Connect.

Il faudra renseigner certains éléments concernant votre identité et celle de vos parents. Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Il sera indispensable pour finaliser votre dossier en mairie, avec l'ensemble des pièces justificatives selon votre situation.

Attention, seules les mairies détenant un dispositif de recueil, pourront traiter votre dossier. Elles récupéreront vos informations, vérifieront vos pièces justificatives et recueilleront vos empreintes.

Les communes de Valence (04 75 79 20 00) et de Chabeuil (04 75 59 01 70) peuvent vous accueillir sur rendez-vous.

Si vous n'avez pas accès à internet, il conviendra de prendre rendez-vous directement auprès de ces mairies.

Etat civil



Naissance

- Noeymi RIBET le 17 février 2022
- Nola BONANSEA le 21 février 2022



Mariages

Florian BERNARD
et Emilie MARIN
le Samedi 02 avril 2022



Décès

- Yvette TRÉPIER veuve BERTHOT le 09 février 2022
- René REY le 02 mars 2022
- Pierre BAYART le 24 mars 2022
- Pierre BRUN le 24 mars 2022

Conseil municipal du 7 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 7 mars à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Maire, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

Présents : Pascal ALBOUSSIÈRE, Laurent BARRAL, Laure BLANDIN-JOUBERT, Isabelle BLASSENAC, Florence BRES-DUFOUR, Evelyne CHALEAT, Cédric COUR, Sylviane DUPRET, Lionel DUSSERT, Yann ESCOFFIER, Fabienne ESPOSITO, Céline FERREIRA VALLA, Nicole FERREIRA, Francine GAILLARD, Laurent JOUD, Gérard JOURDAN, Malika MEITER, Jean-Marc SOUCIET, Jean-Marc VALLA.

Absent excusé : Willy GILHARD

Absents : Bruno ARNOUX, Eric BARSCZUS, Laurence ROUVEYROL

Secrétaire de séance : Gérard JOURDAN

Le PV du Conseil Municipal réuni le 9 février 2022 est adopté à l'unanimité.

PROJET DE RESTRUCTURATION DU COMPLEXE TENNIS-PÉTANQUE : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la consultation engagée pour le projet de restructuration du complexe tennis-pétanque de Malissard a fait l'objet d'une publication dans le Dauphiné Libéré et le BOAMP couplée à la plateforme AWS ; la remise des offres étant fixée au vendredi 4 février 2022.

Les travaux ont été décomposés en onze lots :

Lot 1 : Démolition

Lot 2 : Gros œuvre - maçonnerie

Lot 3 : Charpente métal – couverture – bardage - étanchéité

Lot 4 : Menuiserie aluminium – Serrurerie

Lot 5 : Doublage – Cloison – Faux Plafond – Peinture

Lot 6 : Menuiserie intérieure

Lot 7 : Carrelage – Faïence

Lot 8 : Electricité – Courants fort et faible

Lot 9 : Plomberie – Sanitaire – Chauffage – Ventilation

Lot 10 : VRD – Eclairage extérieur – clôture – aménagement sportif

Lot 11 : Façade

55 offres ont été déposées dans les délais.

L'architecte mandataire de la maîtrise d'œuvre, M. Sylvain ROUVEYROL, a procédé à l'analyse des offres sur la base des critères de jugement des offres définis par le règlement de la consultation :

Prix des prestations (40 %),

Valeur technique (60 %),

La Commission d'Appel d'Offres consultée a émis un avis favorable le 28 février 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :

CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0 - POUR : 19

DECIDE :

D'attribuer les lots aux entreprises tels que mentionnés ci-dessous, D'autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises désignées ci-dessus.

Les crédits sont prévus aux budgets « opération restructuration du complexe tennis-pétanque de Malissard ».

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE RETENUE	DENOMINATION DE L'OFFRE	MONTANT DE L'OFFRE RETENUE HT
Lot 1	Démolition	SAS OBOUSSIER TP		14 497,00 €
Lot 2	Charpente métal – couverture – bardage - étanchéité	SAS FERLAY et FILS		181 946,61 €
Lot 3		BONHOMME BATIMENTS INDUSTRIELS	Marché de base	
			Option n° 1 : Pergola	6 586,71 €
			Option n° 2 : Enseigne	3 510,00 €
			Total marché	405 010,16
Lot 4	Menuiserie aluminium - serrurerie	DELORME BATTANDIER		52 313,40 €
Lot 5	Doublage – cloison – faux plafond - peinture	SAS ALT-DURAND Entreprise		47 497,12 €
Lot 6	Menuiserie intérieure	ATELIER DE LA SYE – CRES- TOISE DE MENUISERIE		47 770,00 €
Lot 7	Carrelage - Faïence	SAS ANGELINO & Fils		27 108,26 €
Lot 8	Electricité – Courants fort et faible	SAS CHALAYE Electricité		42 848,00 €
Lot 9	Plomberie – Sanitaire – Chauffage - Ventilation	SARL EDRETHEM		91 087,87 €
Lot 10	VRD – Eclairage exté- rieur – clôture – amé- nagement sportif	RIVASI BTP		204 334,50 €
Lot 11	Façade	SARL KARAHAN FRERES		10 379,77 €
			TOTAL	1 124 792,69 €

D'autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises désignées ci-dessus.

Les crédits sont prévus aux budgets « opération restructuration du complexe tennis-pétanque de Malissard ».

Conseil municipal des enfants



Lors de sa séance du 5 avril, le conseil municipal a enfin pu rencontrer les élus et les suppléants du conseil municipal enfant.

Tour à tour, chaque enfant s'est présenté avec son affiche de campagne et a exposé brièvement son idée principale pour le village.

Jean-Marc VALLA et ses colistiers ont pris bonne note des thèmes les plus récurrents : l'écologie, la végétalisation de la commune, la sécurité routière et l'intergénérationnel. Des thèmes qui correspondent tout à fait à la volonté du conseil municipal en place.

Les enfants du CME ont ensuite été félicités pour le sérieux et l'implication dont ils font preuve lors des réunions et des manifestations auxquelles ils participent : carnaval, banc des copains, concours de dessin, nettoyage de la nature, leur espace dans le bulletin municipal...

Pour clôturer cette rencontre nos jeunes représentants ont fait part de leur souhait commun qui serait la création d'un skate-park.

Commémoration 19 mars



Membres de la Fnaca, pompiers, représentants de la municipalité et malissardois étaient au rendez-vous le samedi 19 mars à 18h devant le monument aux morts, pour célébrer le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Madame Margaret Chabriol, trésorière de la Fnaca, fut la première à prendre la parole. On ressentait dans sa voix, la tristesse, la douleur et l'émotion de ce devoir de mémoire.

C'est Madame Florence Bres-Dufour, adjointe à l'animation, aux associations, au sport et à la culture, qui a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, déléguée au ministère des armées, en charge de la mémoire et des anciens combattants.

Après le dépôt des gerbes de fleurs, Madame Laure Blandin-Joubert, adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux affaires sociales, maître de cérémonie pour l'occasion, déclara une minute de silence.

Puis, la Marseillaise fut chantée par les élèves l'école de musique de Malissard.

Le verre de l'amitié clôtura la cérémonie.



Les commissions

Commission Animation Associations Sports et Culture

En ce début de printemps, nous avons pu organiser le carnaval et la chasse aux œufs de pâques le 9 avril en collaboration avec l'association Maliss'en Fête et le Conseil Municipal Enfants.

Le carnaval : accompagnés par la banda Los Cailletos de Chabeuil, les enfants du CME ont défilé en tête, jusqu'à la salle des fêtes, suivi par Carmentran et de très nombreux Malissardois et Malissardoises déguisés. Après son procès et les accusations des enfants du CME, le père Joël a prononcé la sentence irrévocable : il a été brûlé.

La chasse aux œufs : plus de 250 enfants ont pu participer à cette animation. Chacun a pu chercher des œufs de couleur, cachés par les membres de commission animation et Maliss'en fête, sur les 3 sites dédiés. Au cinquième œuf trouvé, les enfants étaient récompensés par un sachet de chocolats. Tout au long de l'après-midi, les enfants ont pu profiter des jeux proposés par le CME : chamboule-tout, course en sac et parcours sur le thème de Pâques.

La Fête de la musique se prépare ! Le samedi 18 juin, vous pourrez apprécier musiques et groupes variés au sein du village.

Rendez-vous au stade le mercredi 13 juillet, pour notre traditionnel repas républicain, Bal Populaire et Feu d'artifice. Des permanences devant le bureau de tabac seront organisés les weekends des 25/26 Juin et 2/3 Juillet pour les inscriptions au repas.

Si vous avez des souhaits ou des avis d'animation pour dynamiser notre village, merci de contacter la commission animation : commission.aasc@malissard.fr.

Nous souhaitons la bienvenue à Johan Martin et son stand « ça Roule ma poule » qui vous propose de magnifiques pièces de pâtisserie.





La commission Finance

La Taxe Foncière, ça vous parle ?

Avant de vous donner les dernières nouvelles concernant cette taxe foncière sur le bâti à Malissard, il est nécessaire de vous rappeler comment elle se calcule.

La taxe foncière est calculée sur le revenu net cadastral du bien. En revanche, il faut être propriétaire de notre habitation ce qui est le cas pour la plupart d'entre nous.

Oui mais le revenu net cadastral, on le trouve comment ? C'est la moitié de la valeur locative cadastrale, c'est-à-dire la moitié du loyer annuel théorique qu'il pourrait produire s'il était loué dans des conditions normales. Pour vous embrouiller un peu plus, il faut savoir que cette valeur locative est revalorisée chaque année par l'état, mais que les bases datent de 1970 pour le bâti et 1961 pour le non bâti ! Bref, sur votre avis de taxe foncière, retenez que le chiffre sur lequel est calculé votre taxe foncière repose sur les règles ci-dessus.

Vous avez certainement regardé des reportages à la télévision ou parcouru dans les journaux que 2022, autant le dire, est une mauvaise année pour les contribuables en la matière.

Compte tenu d'une année qui se profile avec une forte inflation, l'état a décidé d'augmenter les bases de 3,2%. Pour mémoire, les augmentations des bases précédentes étaient de 0,2% en 2021, 1,2% en 2020 et 2,2% en 2019. Cette augmentation de base à taux constant 2021 (25.87%) permettra à la commune de percevoir une rentrée fiscale supplémentaire de 40000 euros.

Dans le même temps, l'état nous a communiqué récemment le montant de la DGF (Dotation Générale Forfaitaire) qui sera attribué à la commune pour 2022. Elle est en baisse de 20000€ !

Alors oui ! l'état en donne de moins en moins aux communes, mais dans le même temps, et sans rentrer dans des explications compliquées, retenir qu'une des composantes du montant de son attribution repose sur le potentiel fiscal de ses habitants. Malissard est une commune qui accuse un retard de fiscalité en regard des autres communes de la même strate. Dit plus simplement, si notre fiscalité était plus dynamique, nous aurions des capacités d'investissements plus importantes et plus de ressources venant de l'état à travers sa retombée qu'est la DGF.

La mise en œuvre de notre projet politique nécessite des ressources complémentaires même si les finances de la commune restent saines. Par ailleurs, nous avons besoin de réelles marges de manœuvre pour dérouler dans de bonnes conditions toutes les mesures que nous avons prises et auxquelles vous avez adhéré lors du choix de votre nouvelle équipe municipale.

Dans une année 2022 encore plus compliquée avec une très forte inflation et des coûts énergétiques qui s'envolent, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1.75 points le taux de taxe foncière de la commune. Il passe ainsi de 25.87% à 26.32%. Nous sommes largement en dessous de ce que font la majorité des communes. Cette décision permettra de dégager une ressource complémentaire de 82000€ pour équilibrer les dépenses générales et donc maintenir l'investissement dans les équipements nécessaires. Notre village se transforme et doit répondre aux nouvelles exigences d'une population qui ne cessera de grandir du fait de l'attractivité de notre commune.

Par ailleurs, nous nous attelons à réduire les dépenses en très forte augmentation liées à l'énergie. Nous avons signé avec l'agglo un contrat d'étude et de mise en œuvre pour équiper la salle des fêtes et la maison des associations en éclairage basse consommation. Nous allons aussi réduire les éclairages nocturnes communaux en les coupant de 23h à 5h du matin. Des études sont en cours avec l'agglo pour une extinction plus large sur le village afin de ne pas augmenter la fiscalité intercommunale.

Les travaux que nous allons engager au niveau du groupe scolaire ont aussi pour but de réduire les dépenses sur ces bâtiments qui sont des gouffres énergétiques.

Nous sommes confrontés à une situation compliquée que personne n'annonçait et nous allons tout mettre en œuvre pour atténuer le choc énergétique et financier au même titre que nous le faisons personnellement.

Croyez bien que nous restons mobilisés pour vous garantir une gestion saine du budget de la commune et sommes à votre disposition pour vous recevoir personnellement afin d'échanger sur notre vision des enjeux budgétaires qui vont rythmer notre vie Malissardoise pour ces prochaines années.



Commission Education jeunesse et affaires sociales



Les visites du cœur

Nous vous avons présenté ce dispositif dans le dernier bulletin municipal. Nous vous rappelons que le but de cette démarche est de rompre l'isolement de certaines personnes de notre commune grâce à des bénévoles qui s'engagent à les rencontrer régulièrement.

L'été approche et, avec les départs en vacances des familles ou des voisins et la canicule annoncée, l'isolement risque d'être

majoré. Pour ces raisons il serait souhaitable que ce dispositif soit mis en place avant la période estivale.

Un appel est donc lancé à toutes les personnes intéressées par cette action de bénévolat. Pour cela nous vous invitons à contacter le CCAS par mail à ccas@malissard.fr ou par courrier à CCAS, Mairie,

place de la mairie 26120 Malissard.

Nous vous précisons qu'une charte des bénévoles en cours d'élaboration, elle vous sera présentée lors d'une réunion au cours de laquelle vous recevrez toutes les informations nécessaires à cette action.



Sans doute victime de son succès notre local est devenu trop petit pour accepter les vêtements et les livres adultes (quelques pièces sont toujours disponibles).

Par contre, nous avons fait le choix de conserver les vêtements et les livres pour enfants. Vous pouvez

donc toujours en déposer et en récupérer d'autres.

Pour pallier à l'exiguïté du local nous faisons appel à vous : si vous avez, ou si vous connaissez un local inoccupé dans la commune, le CCAS est preneur pour une mise à disposition... gratuite si possible. Vous pouvez contacter le CCAS par mail (ccas@malissard.fr) ou vous adresser aux bénévoles présents tous les samedis matin au local solidaire de 9h à 12h (pour rappel il se situe à l'école Louis Pergaud, au-dessus du vétérinaire).



Nos aînés

La crise sanitaire n'ayant pas permis d'organiser le traditionnel repas des aînés, l'ensemble des élus et les membres du CCAS ont offert un bon cadeau d'une valeur de 15 euros à tous les malissardois de plus de 75 ans. Ils ont été envoyés courant Mars 2022 et pouvaient être utilisés auprès des commerçants et artisans

partenaires.

Ces bons d'achat ont rencontré un vif succès auprès des bénéficiaires et nous remercions l'ensemble des commerçants et des artisans qui ont accepté de s'associer à cette action.

Nous espérons vivement que nous pourrions très bientôt organiser de nouvelles animations et activités pour nos aînés.

Résidence Saint-Exupéry

La résidence St Exupéry située sur la trésorerie ouest a été inaugurée le mercredi 9 mars 2022 en présence des représentants du groupe ADIS et des élus de Malissard.

Sur les 28 logements sociaux, 14 ont pu être attribués à des malissardois ou parents de malissardois. Ainsi, la quasi-totalité des dossiers déposés auprès de la mairie par les habitants de la commune ou leur famille se sont vu validés.

Pour les 14 autres logements, les dossiers ont été transmis par la Préfecture de la Drôme et Action Logement (les salariés des sociétés qui cotisent à cet organisme peuvent se positionner sur ce type de logement).

Les locataires ont pu prendre possession de leurs appartements dès la mi-mars. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'ils se sentiront bien dans leur nouveau logement.

Nous tenons également à remercier sincèrement l'équipe d'Adis avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration sur l'attribution des logements.



La commission Sécurité, Sûreté et Environnement

Résultats de l'enquête sur les conteneurs semi-enterrés

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, voici les résultats de l'enquête sur les conteneurs semi-enterrés.

Pour rappel, la gestion des déchets est une compétence de Valence Romans Agglo dont l'objectif pour les communes de moins de 10 000 habitants est de supprimer la collecte porte à porte des déchets d'ordures ménagères dès 2023 et de prévoir l'implantation de conteneurs semi-enterrés pour la remplacer.

Dans ce cadre-là, le conseil municipal a souhaité connaître votre avis afin de répondre à vos besoins, et un questionnaire rédigé par la commission environnement vous est parvenu par le bulletin municipal de décembre 2021. Deux solutions au choix vous ont été proposées :

- la solution 1 où les conteneurs sont disposés essentiellement à l'extérieur du village
- et la solution 2 où les conteneurs semi-enterrés sont répartis sur l'ensemble de la commune.

Vous avez été nombreux à répondre puisque 357 questionnaires ont été réceptionnés et exploités.

La solution 1 pour la présence des conteneurs à l'extérieur du village a obtenu 21.5% des réponses. Elle permet de limiter les nuisances visuelles, olfactives et sonores. Certains (9 commentaires) s'interrogent sur comment vont faire les personnes âgées.

La solution 2 pour la proximité des conteneurs a été privilégiée pour 52.5% d'entre vous. Elle est choisie pour favoriser la proximité des points de collecte.

26% des réponses ne choisissent aucune des solutions proposées. 39 commentaires pointent le manque de commodité de ces propositions pour les personnes âgées

En raison de ces résultats, la commission va travailler en étroite collaboration avec l'agglomération pour répondre à votre souhait de proximité.

Une réunion publique sera organisée d'ici la fin de l'année avec l'agglomération. Nous vous tiendrons informés.

Aéroport Valence/Chabeuil

Une réunion d'informations sur l'aéroport de Valence/Chabeuil se tiendra le vendredi 6 mai à 19h à la salle des fêtes de Malissard. Nous comptons sur votre présence pour échanger sur l'aéroport.



En cette période difficile où la guerre est revenue sur notre continent, nous commémorons l'anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Le 8 mai 1945 reste une date importante, 77 ans après.

Concernant notre village : Paul Longueville né à Malissard en 1922 est mort pour la France pendant la guerre 39-45. Il était le fils de Eugène et Eugénie Longueville, cultivateurs au quartier des quarts.

Par ailleurs, une croix commémorative le long du Guimand, près de la station d'épuration perpétue la mémoire d'Henri Reviron, né à St Sernin-du-Bois (Saône et Loire) en 1912 (registre matricule n°114 au bureau de recrutement de Mâcon, classe 1932).

Pendant la guerre il était résistant au maquis de l'Oisans, et avait le grade d'adjudant artificier.

C'est en désamorçant une bombe qu'il s'est mortellement blessé à Malissard. Il fut transporté à Valence où il est décédé le 3 août 1944. Il a été également déclaré mort pour la France.

LA PAGE DU CME



Toto demande à sa mère en lui montrant la balance :
 - Est-ce que cette machine a un rapport avec la religion ?
 - pourquoi cette question Toto ?
 - parce qu'à chaque fois que ma sœur monte dessus,
 elle crie "Mon Dieu, Mon Dieu !"

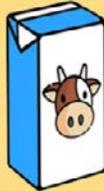
Que fait-on quand on a un camion de pompiers
 devant soi, un hélicoptère au dessus de sa tête
 et un éléphant derrière soi ?

Rébus

A



A



Toto ramasse un objet au sol,
 lors d'une balade avec sa grand-mère.
 Sa mamie lui dit " Non Toto ce qui est au sol
 reste au sol ".

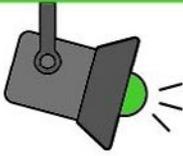
Plus tard alors qu'ils sont rentrés chez eux,
 sa grand-mère tombe dans les escaliers et dit :
 "Toto, viens m'aider !" et Toto répond :
 " Non Mamie, ce qui est par terre, reste par terre !"

Réponses :

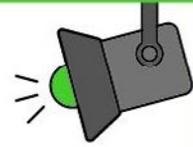
On donne le ticket au gars du manège
 Elle joue aux échecs avec sa sœur
 Rébus : Harry Potter à l'école des sorciers

4 sœurs sont dans la chambre :
 la première joue aux échecs,
 la seconde joue à la poupée
 et la troisième lit un livre.
 Que fait la quatrième ?





Prévenir, MAI EN VERT



Qu'est-ce que Mai en Vert ?



Mai : mois de sensibilisation internationale à la Maladie de Lyme



Vert : couleur symbole de la Maladie de Lyme



**SOYEZ PRUDENTS
LORS DE VOS SORTIES ET
ACTIVITÉS EN PLEIN AIR !**

enfancelymeandco.org

Comment se protéger ?



Soyez vigilants !

**COUVREZ-VOUS LE MIEUX POSSIBLE
UTILISEZ UN RÉPULSIF ADAPTÉ
ÉVITEZ LES ENDROITS BROUSSAILLEUX
MUNISSEZ-VOUS D'UN TIRE-TIQUES**

enfancelymeandco.org

Les bons réflexes



**VOUS DÉCOUVREZ UNE
TIQUE ACCROCHÉE ? PAS DE PRODUIT SUR
LA TIQUE !**

**PAS DE PRODUIT SUR LA TIQUE !
RETIREZ-LA AVEC UN TIRE-TIQUE
DÉSINFECTEZ LA PLAIE
CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN
EN VUE D'UN TRAITEMENT PRÉVENTIF**

enfancelymeandco.org

Qu'est-ce qu'une tique ?



Tique : acarien vivant dans les zones boisées et humides, prairies, parcs et jardins.



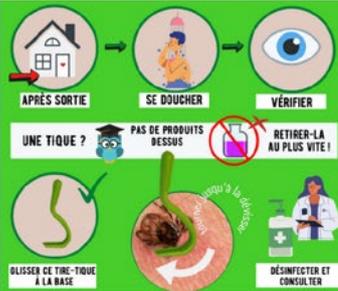
La tique se nourrit exclusivement du sang des hommes et des animaux.



**LES MORSURES DE TIQUES PEUVENT
ÊTRE À L'ORIGINE DE
NOMBREUSES MALADIES.**

enfancelymeandco.org

Le bon geste



**UNE TIQUE VOUS A MORDU ?
RETIREZ-LA AU PLUS VITE.
GLISSEZ LE TIRE-TIQUE À SA BASE,
TOURNEZ ET DÉVISSEZ-LA.
DÉSINFECTEZ ET CONSULTEZ .**

enfancelymeandco.org

Pas de tique en vue, mais vous constatez ...



**MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR
• SOYEZ PRUDENTS
LES TIQUES SONT DES BESTIOLES
À NE PAS SOUS-ESTIMER !**

enfancelymeandco.org



La nature propre

Organisée par les chasseurs de l'ACCA et la commission Sécurité, Sûreté et Environnement, l'opération «la nature propre» a eu lieu le samedi 30 avril 2022.

De nombreux malissardois, élus, enfants et parents du CME, ont contribué au nettoyage de la commune. Plusieurs zones avaient été identifiées au préalable par les chasseurs. Ainsi, après le café d'accueil et quelques brioches, les participants armés de gants et de sacs poubelle se sont dispersés vers différents secteurs : zone artisanale, chemin de la ruelle, route de la trésorerie, rue du Guimand, chemin du petit bois, le grand Rousset, chemin des châtaigniers, chemin des Balayes, les enfants du CME se réservant le cœur du village (rue du lavoir, rue de l'église, place de la mairie, place Colette Bès, place Emile Courthial, tennis et city park).

Toute la matinée les chasseurs ont circulé de groupe en groupe afin de récupérer les déchets les plus encombrants. Tous se sont ensuite retrouvés au stade pour regrouper leur collecte. Résultat : c'est plus d'une tonne de déchets qui a été ramassée.

Après une petite collation bien méritée et offerte par nos sponsors, c'est avec une grande satisfaction que les participants se sont séparés en se donnant rendez-vous pour une prochaine opération.

Ainsi que l'a souligné Christian Joubert, président de l'ACCA Malissard : «Pour une première fois c'était une belle réussite».

La municipalité remercie vivement les chasseurs, les sponsors et tous les participants qui ont permis de donner un «coup de propre» à notre village.



L'ACCA (Association de Chasse Communale Agréée), la commission Sécurité et Environnement et le conseil municipal Enfants de la commune de Malissard souhaitent remercier tous les sponsors qui ont soutenu cette matinée NATURE PROPRE



Café - Restaurant *Le Centre*
Malissard - 04 75 85 21 90



La Valence-Vercors

Cette année, la cyclo sportive se déroulera sur la journée du dimanche 22 mai. Cette seconde version proposera des animations grand public tout au long du week-end sur le champ de mars à Valence.

3 Parcours sont proposés : 100, 150 et 190 kilomètres. Une première partie roulante permettra d'accéder en douceur aux petites routes exigeantes des contreforts du massif.

Les cyclistes partiront de Valence à 8h30 et passeront à Malissard entre 8h45 et 9h15 (heures approximatives) par l'avenue des Cévennes et l'avenue de Provence.

Nous vous demandons d'observer la plus grande prudence et d'adapter votre parcours sur ces tranches horaires.

Valence (Drôme)
21 & 22
Mai 2022

Salon, Animations et Courses

3 parcours
En rando ou en cyclo sportive
100 km
150 km
190 km

LA VALENCE VERCORS

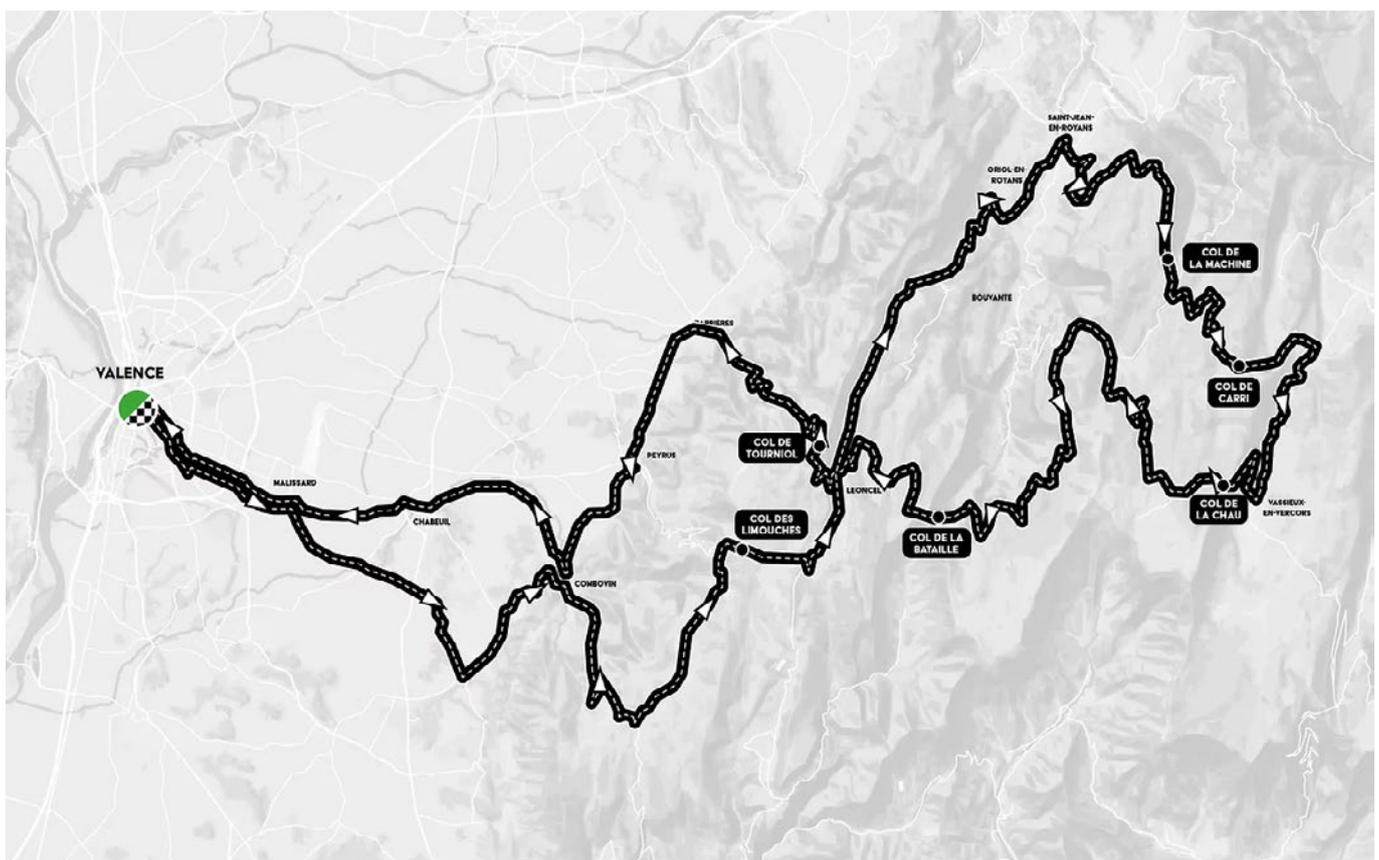
BY YOUR EVENT
MANAGER D'ÉVÉNEMENTS

La Valence-Vercors
soutien l'opération
« Le don du sang gastronome »

EFSS
TABLE RONDE
FRANÇAISE

2^e Edition

Infos et Inscriptions sur
www.lavalencevercors.fr



Amicale Boule

Le samedi 19-02-2022, s'est déroulé au boudrome Willy Margier le traditionnel challenge Roger Soulier.

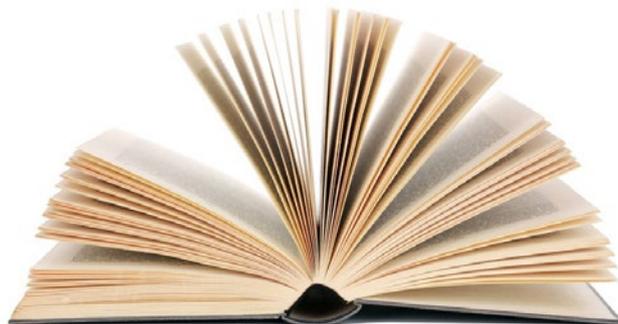
8 quadrettes remplissaient les 4 jeux couverts, à l'issue de 3 parties âprement disputées, c'est la formation de

Michel Mariusse, Joceline Roselé, Roland Martaresche et Christian Coulet qui remportait le concours devant l'équipe du jeune Julien Ballester associé pour la circonstance à Jean Noël Roux, Michelle Murer et René Sarméo. Le challenge leur a été remis pour un an par le président de l'Amicale Boule Laurent Brégier.

Le 1^{er} challenge Roger Soulier a eu lieu le 11-04-1992, joué en doublettes à l'extérieur, c'est la formation composée du regretté Willy Margier et d'Angelin Gallin qui fut victorieuse, à noter que le toujours jeune Angelin Julien Gallin, né à Malissard aura 100 ans le 12 octobre 2022 et même s'il ne joue plus aux boules il a toujours bon pied bon œil.

A l'issue du concours une choucroute était servie par les fidèles bénévoles de la société, Christian Joubert notre sympathique pâtissier amateur avait confectionné des pognes succulentes pour la quarantaine de sociétaires, la bonne ambiance conviviale permettait à ceux qui n'avaient pas très bien joué au cours de l'après midi de mieux digérer leur défaite. Tout ce beau monde s'est donné rendez-vous pour 2023.

Bibliothèque



La bibliothèque remercie les malissardois qui ont pris le temps de répondre à son questionnaire.

Le dépouillement est en cours. Nous demandons aux personnes qui ont proposé de partager leurs compétences, de prendre contact avec l'équipe au cours d'une permanence.

Le résultat de l'enquête sera publié ultérieurement.

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 juin 2022. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début juillet.



Club de randonnée pédestre

Le club pédestre est un club de randonneurs, mais nous apprécions aussi des petits moments de convivialité comme ce dimanche 20 mars où nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas au restaurant traiteur « la Valentine » à Bourg les Valence.

C'est aussi un des moments où les marcheurs des 4 groupes peuvent se rassembler, échanger et tout cela bien sûr dans la bonne humeur.

Un peu de gaieté dans ces temps moroses, cela fait du bien.



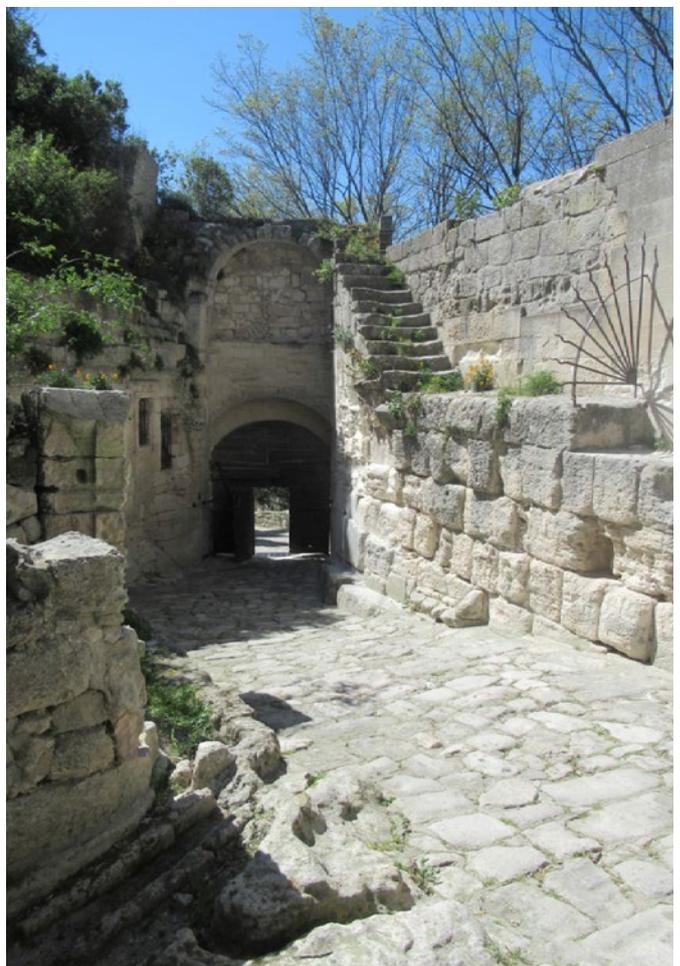
MARDI 5 AVRIL 2022 : SORTIE EN CAR AUX BAUX DE PROVENCE :

Après ces quelques jours de froid, le ciel bleu est de retour. Nous sommes 62 à prendre le départ pour les Baux de Provence (6h45 c'est un peu tôt mais tout le monde est là).

Arrivés aux Baux, véritable nid d'aigle au cœur des Alpilles, un des plus beaux villages de France, 2 randonnées de niveaux différents sont proposées deux circuits, des Baux à Maussane les Alpilles et les Baux le Val d'Enfer.

Les 2 groupes se rejoignent au vieux village des Baux pour déambuler dans les ruelles, admirer les boutiques, monter jusqu'à l'esplanade où la vue est splendide et bien dégagée (on a même vue la mer et un voilier 2 mâts !!!).

Une belle journée dans un site méditerranéen au milieu des champs d'oliviers et dans le vieux village des Baux perché sur un éperon rocheux à 200m au-dessus de la campagne.



LE LIONS CLUB
SAINT-PÉRAY GUILHERAND-GRANGES
ORGANISE UN

CONCERT CARITATIF

 **6 MAI 2022** 
20h30
CEP DU PRIEURÉ DE SAINT-PÉRAY
1 Place Louis Alexandre Faure 07130 Saint Péray

 **SOYONS EN CHOEUR**
Direction Anne Marie BOUCHARLAT
CHANTE BREL

 **MALI'CHOEUR**
Direction Philip CLEOPHAT
CLASSIQUES SACRÉS...

AU PIANO :
Pierre Laurent BOUCHARLAT

Adultes : 12 € - Enfants (-16 ans) : 5 €
Résultat intégralement reversé à l'EHPAD Malgazon

Points de Vente de billets

- Sous la tente des tulipes à Guilherand-Granges
- Office du Tourisme St Péray
- Caveau Nodin à la Beylesse

 Sponsor Officiel

Malichoeur travaille dur depuis que la situation sanitaire s'est améliorée. D'ici la fin de la saison, 3 concerts sont prévus (malheureusement un 4e concert à Montmeyran a dû être annulé par manque de voix d'hommes disponibles à la date annoncée). Le 6 mai, le Lions Club de St Péray-Guilherand Granges nous invite à chanter avec la chorale Soyons en Chœur au CEP du Prieuré, au profit de l'EHPAD public Malgazon de St Péray. Puis ce sera un concert en l'Eglise de Malissard pour la Fête de la Musique le 18 juin. 3 jours plus tard, nous sommes invités à Chatuzange le Goubet pour leur propre Fête de la Musique.

Afin de progresser encore plus vite, toute la chorale s'est réunie le dimanche 10 avril autour de notre chef bien-aimé Philippe Cléophat pour un stage, tenu à la Fontaine d'Ananda, près des Bérards. La bonne humeur étant un constant de nos répétitions, ce temps de travail dense, (ponctué par une pause pogne bien méritée, « dehors au soleil » nous a été très bénéfique. Nous étions telle-

ment à fond dans le travail que nous avons même oublié de prendre une photo pour cet article !

Comme mentionné ci-dessus, les pupitres des hommes ne sont pas assez fournis et nous recherchons encore et toujours de nouvelles voix masculines. Certains de nos membres sont aussi en retrait tant que le Covid peut être une menace et le chœur reste fragile car en sous-nombre. Venez passer une soirée de répétition avec nous ! (Lundi 20h-22h en face de la bibliothèque à la salle polyvalente.) Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, ni d'habiter la commune. Chanter juste, avoir de l'oreille et savoir garder un rythme sont les bases. Si cela vous plaît, le chef vous fera passer un petit test en privé...).

Nous espérons vivement que vous viendrez constater nos progrès lors de l'un de nos prochains concerts !

Sports et Loisirs

Fin de la saison des concours pour les élèves M'DANSE de Sports et Loisirs.

Voici les résultats des 2 derniers concours :

Concours niveau régional à La tour de Salvagny

2^{ème} prix pour le solo de Léa Picotin
2^{ème} prix pour le duo Elisa Ribeiro et Lalie Baudy
2^{ème} prix pour le solo de Lalie Baudy
3^{ème} prix pour le solo de Louna Moginot
3^{ème} prix pour le solo de Romain Da Cunha Queiros
3^{ème} prix pour le solo de Louise Veyrand Arnaud
3^{ème} prix pour le solo de Capucine Astier
des encouragements pour le solo de Emma Vernet
des encouragements pour le solo de Noémie Vossier
des encouragements également pour les 2 groupes : les Pouh'belles et le fantôme de l'opéra

Concours niveau national à Mercurol

De très beaux 3^{ème} prix pour les solos de Léa Picotin, Romain Da Cunha Queiros, Louise Veyrand Arnaud, Lalie Baudy et Capucine Astier.
Un joli 3^{ème} prix également pour le duo Elisa Ribeiro et Lalie Baudy.
Des encouragements pour le solo de Noémie Vossier et le groupe les Pouh'belles.
Un prix participatif pour le solo de Emma Vernet et le groupe du fantôme de l'opéra.

Après 2 années de pause, nous ne pouvons que féliciter nos danseurs Malissardois ont su rebondir malgré les blessures et les absences de dernière minute. Bravo aux élèves M'DANSE pour leur travail, leur motivation et leur investissement.

Un grand merci à leur coach Carole REGNY qui par son dévouement et son engagement les emmène toujours plus loin.

Vous souhaitez les voir ou les revoir danser ?

Tous les danseurs vous donnent rendez-vous pour leur spectacle annuel aux ateliers magiques de Dani Larys à Barbières.

Les ventes des billets auront lieu à la salle de danse Joële Sarat

- les 10 et 17 mai de 17h à 20h,
- le 12 mai de 17h à 20h,
- les 13 et 20 mai de 16h30 à 20h
- ainsi qu'aux ateliers magiques le 4 juin à partir de 19h.

Une question, besoin d'un renseignement ?
gala.sportsetloisirs@gmail.com ou au 06 08 69 58 32





SPORTS ET LOISIRS MALISSARD

VOUS PRÉSENTE SON SPECTACLE DE DANSE ANNUEL " MAGIC GALA "



**SAMEDI 4 JUIN
2022 À PARTIR
DE 20H**

**AUX ATELIERS MAGIQUES
DE DANILARY À BARBIÈRES**

**ADULTES : 15 EUROS
ENFANTS (3 À 10 ANS) : 10 EUROS**

PRE-VENTES
10, 17 MAI : 17H-20H
12 MAI : 17H-19H
13, 20 MAI : 16H30-20H
SALLE DE DANSE SARAT



En juin, Sports et Loisirs vous invite à **des cours « portes ouvertes »**

Attention, pour un meilleur confort de tous, le nombre de places sera limité. Merci de vous inscrire à l'avance par mail.

Tous les lundis de juin (sauf le lundi de Pentecôte) :

Gym seniors	11h00	Salle Sarat
Qi Gong	18h00	Salle Sarat
Circuit Training	19h15	Salle Sarat

Tous les mercredis de juin

Street Danse 8-12 ans	17h45	Salle Sarat
Danse Solo	19h00	Salle des fêtes
Danse de Société	20h00	Salle des fêtes
Step Abdos Fessiers	18h45	Salle Sarat
Body Zen	19h45	Salle Sarat

Le jeudi 2 juin

« Neurones en Fête » à 9h30 à l'atelier poterie

Tous les jeudis de juin :

Energy Boxing	18h45	Salle Sarat
Zumba	19h00	Hall école primaire
Pilâtes	20h00	Hall école primaire

Les Mercredis semaine paire

Couture 15h à 17h à l'ancienne crèche

Les Vendredis semaine impaire

Couture 18 h à 20h à l'ancienne crèche

Pour les cours de Jazz, adultes, ados et enfants, salle Sarat, uniquement **la semaine du 13 au 17 juin :**

Mardi	Jeudi
8-10 ans : 17h	Eveil : 17h
CM2 - 6 ^{ème} : 18h	5-7 ans : 17h45
5 ^{ème} - 4 ^{ème} : 19h	
3 ^{ème} - Lycée : 20h	

Venez nombreux faire un essai...

L'entrée est gratuite

Facebook : Sports et Loisirs Malissard

Mail : associationsportsetloisirs26@gmail.com

Site : <https://aslmalissard.wixsite.com/sportsetloisirs>



Le samedi 19 mars, l'école de musique a une nouvelle fois répondu présente à l'invitation de la Mairie et de la Fnaca afin de commémorer le 60^{ème} anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie.

Peu d'élèves présents malheureusement car les « bonnes habitudes » ont été mises à mal par la période de pandémie mais nous avons pu compter sur nos élèves fidèles, merci à eux ! (Photo)

On espère beaucoup d'élèves pour la prochaine cérémonie du 8 mai.

Continuez vos efforts d'apprentissage afin que chacun puisse admirer vos progrès « en vrai », on l'espère, lors du spectacle de fin d'année le samedi 11 juin à 16h00 sur le thème des musiques d'un grand compositeur ... (dont les plus perspicaces d'entre vous auront deviné le nom grâce aux quelques morceaux dévoilés en avant-première dans notre Vidéo'dition dont nous vous parlions dans le bulletin municipal précédent...)

Et d'ici là, nous espérons que des parents vont s'impliquer pour prendre la relève du Bureau de bénévoles sortant et que, lors de l'Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE du mercredi 13 avril, une nouvelle équipe aura pu être constituée, soutenue par l'ancien Bureau qui aidera au mieux ce passage de témoin. A suivre dans le prochain bulletin municipal avec de bonnes nouvelles, croisons les doigts !

Retrouvez plus d'informations sur l'Association via le site internet www.ecoledemusique-malissard.com!



FÊTE DE LA MUSIQUE



**samedi
18 juin**

**Dès
19h00**

**Place de la
mairie**

**petite
restauration**